

Vice-présidence académique Service académique

Monsieur Keli Jason Awume né le 01.09.2003

Lausanne, le 12 juin 2025 NG/tl

Objet : Votre demande d'admission à un programme de master de l'EPFL

Monsieur,

Nous avons le regret de vous informer que suite à un examen attentif de votre dossier (MA4391893336), votre admission à un programme de Master de l'EPFL a été **refusée** par la Commission d'admission.

Celle-ci a fondé sa décision sur les art. 16 al. 2 let. b de la Loi sur les écoles polytechniques fédérales [RS 414.110] et art. 11 de l'Ordonnance sur l'admission à l'EPFL [RSb 414.110.422.3] ainsi que sur les dispositions en vigueur en matière de contrôle des exportations.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées,

Vice-président associé pour l'éducation

Professeur Nicolas Grandjean